

## Motion Assemblée Générale 2015

Réunis en assemblée générale, les adhérents des 270 structures du mouvement Vie Libre dénoncent les baisses de subvention imposées par l'état.

Imposées de deux façons :

- 1) **Baisse** au niveau national.
- 2) **Baisse** au niveau des collectivités municipales, départementales ou régionales.

Nous sommes donc **deux fois impactés**.

En lançant des grandes campagnes, par exemple auprès des jeunes, l'état ne donne pas les moyens aux différentes associations de faire, de leur côté, des campagnes d'ampleur suffisante.

Les bénévoles, éléments primordiaux de toute association, se sont engagés librement pour mener des actions en direction des malades pendant leur temps libre et familial. C'est bien de leur temps que donnent les bénévoles.

**Fautes de moyens financiers, les actions sont restreintes.** L'efficacité du travail est sérieusement amoindrie ; pourtant d'après les statistiques de l'INSERN, 1 euro de subvention donné aux associations à caractère social, c'est 3 euros d'économie pour la sécurité sociale.

C'est la raison pour laquelle nos bénévoles ont tendance à disparaître à l'heure actuelle et on peut le comprendre...

**Le coût social de l'alcoolisme est estimé à 120 milliards d'euros ; sans les bénévoles, qu'en serait-il ?**

Les malades en cours de soins, les buveurs guéris, les abstinents volontaires et les sympathisants de notre Mouvement **sont des citoyens à part entière et représentent un poids électoral important.** Ils sont tous très inquiets des attaques récurrentes contre « la loi Evin » et s'interrogent sur les conséquences de ces décisions prises dernièrement par l'assemblée nationale (conséquences forcément négatives !)

**Réfléchissez Mesdames et Messieurs, députés, sénateurs et sénatrices** dans vos départements, vos circonscriptions :

Quelles seraient les réactions des candidats à une élection, si, au soir ce celle-ci, on leur déclarait : nous avons un gros souci au niveau de la proclamation des résultats, car 99,97% des électeurs ont glissé dans les urnes un bulletin manuscrit sur lequel était écrit : « *Malgré l'intérêt que représente votre candidature, j'ai le regret de vous informer que je ne peux pas voter pour vous, tant vous me paraissez incapable de répondre à mes attentes...* »

Nous, militants, réclamons une juste reconnaissance et une augmentation de nos subventions, nécessaire à nos actions.

Le 29 novembre 2015